



AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES
DE LA VILLE DE SAINT-TITE
PROGRAMME DES IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2022-2023-2024

Avis public est par la présente donné, par la soussignée greffière de la Ville de Saint-Tite, que lors de la séance extraordinaire qui sera tenue le **lundi 13 décembre 2021 à 19h00**, à la Salle Armand-Marchand située au 375, rue Adrien-Bélisle, Saint-Tite, G0X 3H0, le conseil municipal adoptera le programme des immobilisations pour les années 2022, 2023 et 2024.

Fait et donné à Saint-Tite,
Ce 1^{er} décembre 2021

A handwritten signature in blue ink that reads 'Me Julie Marchand'.

Me Julie Marchand,
Greffière